



Projet de Préparation du Bénin à l'accès au Fonds Vert pour le Climat



Coordination Nationale du Projet

Rapport de session

Session spéciale du Comité National sur les Changements climatiques sur la validation des projets de TdR relatifs à la mise en œuvre du Projet de Préparation du Bénin pour l'accès au Fonds Vert Climat (FVC)

Ouidah, du 29 juin au 1er juillet 2016

1. Introduction

Du mercredi 29 juin au vendredi 1er juillet 2016, s'est tenue à l'hôtel TERRA NOSTRA de Ouidah, la Session spéciale du Comité National sur les Changements Climatiques, relative à l'examen des projets de Termes de Référence entrant dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation du Bénin à l'opérationnalisation du Fonds Vert pour le Climat. Elle a été organisée par la Direction Générale des Changements Climatiques en collaborationavec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'objectif général de cette session est de valider les Termes de Références de recrutement des experts et spécialistes des questions climatiques en vue de démarrer le processus de mise en œuvre des activités du projet Fonds Vert pour le Climat (FVC).

Ont pris part à ladite session 42 participants provenant des ministères membres du Comité National sur les Changements Climatiques, les représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les représentants du secteur privé (Patronat), le représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin (cf. Annexe 1 : Liste des participants).

Trois temps forts ont marqué les activités de la session à savoir :

- I- La cérémonie d'ouverture ;
- Il- Les travaux de l'atelier : travaux en groupes et travaux en plénière ;
- III- La cérémonie de clôture.

Quelques recommandations et une conclusion terminent l'élaboration de ce rapport.

2. La cérémonie d'ouverture

L'ouverture de l'atelier a été marquée par :

- L'allocution de Monsieur Isidore AGBOKOU, Team Leader du Développement Durable et de la Croissance Inclusive, représentant du PNUD, Représentant le PNUDa mis l'accent sur le contexte dans lequel s'inscrit la présente session, et la nécessité d'une contribution significative attendue des participants à l'amélioration des TdR. Il n'a pas manqué de préciser que la présente session constitue un virage essentiel dans la vie du Projet, parce que c'est le point de départ pour la mise en œuvre des différentes activités contenues dans le Plan de travail. Il se réjouit de la tenue effective de la session et de la présence du PNUD qui ne manquera pas de jouer sa partition dans l'atteinte des résultats;
- Le mot d'ouverture du Directeur Général des Changements Climatiques, Monsieur Ibila DJIBRIL: Après avoir rappelé le processus qui a conduit au Programme de Préparation du Bénin au Fonds Vert pour le Climat, il a expliqué de le Programme a été élaboré par les experts du PNUE et du PNUD sous la supervision de la Direction Générale du Changement climatique pour préparer le Bénin à accéder au FVC. Le FVC est opérationnel depuis janvier 2015 avec une promesse de 100 milliards de dollars US jusqu'en 2020 à mettre à disposition par 48 pays y compris les Pays en Développement. Ila aussi précisé que le Programme a été lancé le 8 mars 2016 et comporte 5 composantes: (i) renforcement des institutions nationales pour l'accès au financement sur le climat; (ii) sensibilisation des acteurs clés aux enjeux des changements climatiques; (iii) renforcement des cadres politiques, stratégiques et réglementaires sur les changements climatiques; (iv) renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pour préparer, évaluer et suivre les projets et (v) renforcement des outils d'aide à la décision. Enfin, il a exhorté les participants à être assidus aux travaux afin d'améliorer qualitativement les documents qui leur sont soumis pour examen.

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est poursuivi par la présentation des participants, la mise en place du présidium et l'adoption de l'agenda. Le présidium est composé comme suit

- Présidente : Madame Georgette DJENONTIN BADA; Association Nationale des Communes du Bénin;
- 1er Rapporteur : MadameMarlyse HOUNON, Patronat ;
- 2ème Rapporteur : MadameDOSSOU WOROU Fortunée, Fonds National pour l'Environnement et Climat.

3. Les travaux

Ce présidium a géré l'alternance des travaux en groupe et les travaux en plénière de l'atelier.

3.1 Les travaux en plénière

Ils ont démarré par une présentation du Projet Préparation du Bénin au Fonds Vert pour le Climat. Dans sa présentation, le Coordonnateur Nationale du Projet, Monsieur GANDONOU B. Marius a justifié l'existence de ce Projet comme découlant de l'option choisie par le Bénin qui est de s'appuyer sur une

entité nationale accréditéepour accéder au FVC et donc de la nécessité de préparer l'entité et l'ensemble des acteurs « climat » à cela. Le FVC étant le mécanisme financier mis en place en 2010 par la CoP16 pour financer les ressources mobilisées auprès de différents donateurs pour financer à la fois les actions d'atténuation et d'adaptation dans tous les pays du Monde.

L'objectif du Projet est de développer la capacité des parties prenantes au Bénin pour planifier, accéder, gérer et superviser le financement du changement climatique au niveau national et international. Il compte 5 résultats et 3 principales activités présentés comme suit :

Résultats	Principales activités
Résultat 1 : Des institutions nationales sont renforcées pour l'accès aux finances climatiques	Activité 1.1 : Renforcer le Comité National sur les Changements Climatiques
	Activité 1.2: Soutenir le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) dans la mise en place des capacités requises pour accéder directement au FVC et/ou le renforcement de ces dernières.
	Activité 1.3 : Soutenir la Commission Nationale des Finances Locales (CoNaFiL – FADeC) dans sa compétence relative aux activités de financement du changement climatique au niveau local
Résultat 2: Des acteurs clés sont mieux sensibilisés aux enjeux des changements climatiques et sur la nécessité de les intégrer dans la planification et la budgétisation	Activité 2.1 : Organier une série d'ateliers de sensibilisation des acteurs sur les CC et la nécessité de les intégrer dans la planification et budgétisation nationale
	Activité 2.2 : Développer un site web sur les changements climatiques qui renseigne aussi sur les activités du programme allemand en préparation au FVC
Résultat 3: Les cadres politiques, stratégiques et réglementaires sur les changements climatiques sont renforcés et les CC sont intégrés de manière transversale dans les politiques, stratégies et budgets de développement	Activité 3.1 : Elaborer un cadre stratégique pour la lutte contre le changement climatique et les financements prioritaires
	Activité 3.2 : Renforcer le cadre institutionnel d'intégration du CC dans les planifications nationales et locales
Résultat 4: Les capacités des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux en vue de préparer, évaluer et suivre les projets sont renforcées	Activité 4.1: Renforcer les capacités des structures gouvernementales à l'élaboration des projets et programmes d'adaptation et 'atténuation ainsi que pour le suivi évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs prédéfinis
	Activité 4.2 : Faciliter la participation des acteurs à la soumission et gestion des projets liés aux changements climatiques
Résultat 5. Les outils d'aide à la prise de décision sont renforcés	Activité 5.1 : Renforcer la collecte et la disponibilité des données et informations relatives aux impacts et aux activités liées au changement climatique
	Activité 5.2 : Effectuer une revue des dépenses publiques et institutionnelles sur le climat
	Activité 5.3 : Soutenir l'intégration des couts et avantages liés aux climats dans les prises de décision
	Activité 5.4 : Soutenir le suivi et une meilleure coordination de l'appui international pour les activités relatives au climat

Son budget qui s'élève à 931.255 dollars US est entièrement financé par la République Fédérale d'Allemagne.

A la fin de la présentation, quelques questions ont été posées au Coordonnateur. Elles portent, entre autres, sur la contrepartie financière du Bénin dans l'exécution du programme, la prorogation du délai, la mise à disposition de la nouvelle version du Prodoc, la place du secteur privé dans le programme. A ces préoccupations, le Coordonnateur a apporté des éléments de réponses. Il a précisé notamment que la financement est une subvention de la RFA dont une partie est utilisée pour élaborer le Projet qui n'a pas manqué d'accorder une place au secteur privé qui assure actuellement la production de technologie et la fourniture des équipements et matériels en matière d'énergies durables.

3.2 Les travaux en groupe

A la suite des débats, des groupes de travail pour étudier les dix (10) termes de référence à valider. Les Trois groupes de travail ont été constitués autour d'une thématique qui regroupe un certain nombre de TdR. Il s'agit de

- Groupe n° 1 : Textes juridiques sur les changements climatiques et la vulnérabilité face aux changements climatiques. il a travaillé sur 3 TdR :
 - TDR 3 : Elaboration de la politique publique du Bénin sur les changements climatiques
 - TDR 4 : Elaboration de la loi sur les changements climatiques
 - TDR 8 : Analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques
- Groupe n° 2 : Thématiques finance climatique et renforcement des capacités
 - TDR 2 : Organisation des formations, ateliers et séminaires
 - TDR 5 : Renforcement des capacités sur les méthodologies d'inventaire des GES
 - TDR 10 : Revue des dépenses publiques en lien avec les changements climatiques
- Groupe n° 3: Information et sensibilisation sur les enjeux du changement climatique et outils d'intégration du CC dans les planifications
 - TDR 1 : Evaluation du CNCC et cartographie des projets sur le changement climatique
 - TDR 6 : Développement d'un système d'information en ligne sur le changement climatique
 - TDR 7 : Identification des outils d'intégration des coûts-avantages liés au climat dans les processus de prise de décision
 - TDR 9 : Intégration du changement climatique dans les planifications

Les Groupes ont comme mandat de faire des observations et des amendements sur les projets de TdR. Un tableau de synthèse des observations et des amendements a été proposé comme outil de valorisation des résultats des travaux en groupe.

Les résultats des travaux se trouvent à l'annexe 2 de ce document.

3.3 La restitution des travaux en groupe

Aux termes des présentations des travaux des trois groupes il ressort deux types d'observations :

✓ Les observations de forme

Elles se résument comme suit :

- Adopter un canevas uniforme pour tous les TdR. Cela revient à, pour certains TdR, de fusionner l'introduction avec Contexte et justification;
- Réduire le nombre d'objectifs spécifiques dans certains cas pour ne s'en tenir à 5 ou 6 objectifs spécifiques au plus;
- Reformuler certains titres comme remplacer « projet » de loi par « avant-projet » de loi, etc.

✓ Les observations de fonds.

Elles se présentent comme suit :

- Mieux centrer le contexte et la justification sur la thématique de la mission pour certains TdR. Le fait de signaler qu'une ou plusieurs activité(s) du PTA lui a (ont) été consacrée(s) comme spécifié dans les TdR reste et demeure une justification pertinente;
- Le niveau trop élevé prévu pour les experts internationaux, il faut prévoir un niveau minimum de BAC + 5 au lieu de doctorat;

Beaucoup d'autres observations sur les TdR formulées par les groupes dénotent d'une incompréhension de l'ensemble du cadre logique du Projet, de la logique de regroupement des activités pour en faire des TdR, etc. Elles n'ont plus d'effet à la suite des explications et des clarifications apportées par le Coordonnateur du Projet, du Team Leader du PNUD et d'autres participants avertis ou spécialistes de la question. C'est le cas de :

- TdR 8 qui n'est lié apparemment à aucune activité mais qui se révèle être stratégique et transversal pour un grand nombre d'activité;
- Aborder les aspects de diagnostic institutionnel et organisationnel dans le contexte et justification alors qu'ils sont à découvrir et apprécier par les Consultants dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat;
- Distinguer dans tous les TdR l'objectif général et les objectifs spécifiques.

4. Les recommandations

A l'issue des travaux de l'atelier, les recommandations ci-après ont été émises par les participants :

 Préciser la durée du mandat de l'équipe de consultants et celle de la réalisation de l'étude :

- Adopter un modèle standard de TDR pour tous les documents en suivant le canevas :
 Contexte et justification, objectifs (général et spécifique), Livrables attendus ; Mandat de l'équipe du Consultants, Profils de l'équipe de consultants et Durée).
- Abandonner les TdR 3 relatifs à l'élaboration de la Politique nationale sur les Changements climatiques parce un Document de politique sur les Changements Climatiques est déjà en cours d'élaboration sur initiative du Gouvernement. Les TdR sont déjà validés et le Consultant est connu.

5. La suite à donner à l'atelier

Elle a été présentée par le Représentant du PNUD et le Coordonnateur du PP-FVC Bénin

- Finalisation des 9 TdR de mise en œuvre des activités du PP-FVC Bénin pour la semaine prochaine;
- Recenser les propositions de compétences capables de conduire les activités du PP-FVC Bénin;
- Organiser un Desk review pour qualifier les Consultants à impliquer dans la mise en œuvre des activités du PP-FVC Bénin;
- Organiser les cadrages méthodologiques pour chacun des TdR;
- Suivre la réalisation des TdR.

6. La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été présidée par le représentant du Directeur Général des Changements Climatiques, Monsieur Isaac DOVOEDO et, en présence de Monsieur Isidore AGBOKOU, Team Leader Croissance Inclusive représentant le PNUD-Bénin.

En premier lieu, c'est Monsieur Isidore AGBOKOU qui a pris la parole au nom du Représentant Résident Adjoint du PNUD pour remercier tous les acteurs à divers niveaux qui ont contribué à la réussite de cet atelier. Il s'est dit satisfait des résultats obtenus à l'issue de cet atelier notamment les orientations et les recommandations qui ont été formulées pour l'atteinte des objectifs assignés au Projet de préparation du Bénin au Fonds Vert pour le Climat. Il a réitéré l'engagement du PNUD à accompagner le Gouvernement du Bénin dans la mise en œuvre de ce programme.

Quant au représentant du Directeur Général des Changements Climatiques, il a également remercié tous les participants pour le travail abattu et des résultats obtenus. Il a ensuite rassuré les participants que le Ministère continuera de jouer sa partition pour hisser le Bénin parmi les pays qui ont mobilisé le maximum de fonds pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Après avoir clôturé l'atelier, il a enfin souhaité un bon retour aux participants.

7. Conclusion

La session spéciale du Comité National sur les Changements Climatiques a effectivement permis aux participants d'amender tant dans la forme que dans le fond, les documents qui leur ont été soumis, à s'avoir les projets de Termes de Référence entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de préparation du Bénin au Fonds Vert pour le Climat. Cet exercice a abouti à la validation desdits termes de référence, ceci pour permettre à la coordination de disposer d'outils de travail pour l'année 2016, vu le retard accusé dans l'exécution des activités.

Fait à Ouidah, le 1er Juillet 2016

Changement Climatique et p.o

Général Adjoint des Changements

CCRNATTA N'Tcha K. Justin

Le Coordonnateur National du PP – FVC Bénin

GANDONOU Basile Marius